# ÊTRE NÉ QUELQUE PART

*ROMS : les collectivités françaises impliquées en Roumanie*

Europe

Les relations bilatérales entre la France et la Roumanie sont anciennes. Mais qu'en est-il de cette coopération en matière d'inclusion sociale des populations Roms, originaires pour une grande part de la Roumanie, état membre de l'Union européenne depuis 2007 ?

Telle est l'ambition de ce dossier Europe inédit. Mieux comprendre, pour mieux agir.

Régulièrement, l'ambassade de France en Roumanie est sollicitée par les élus des grandes agglomérations françaises, soucieuses de se rapprocher du pays d'origine pour comprendre et agir auprès des Roms présents sur leur territoire et encourager des voies de retour au pays.

Il y a trois ans, un réseau a été créé pour mutualiser les expériences de plus d'une centaine de collectivités. De nombreux projets de coopération décentralisée, associant largement le secteur associatif, ont été engagés. Avec à la clé des financements européens dédiés.

Car ces échanges entre la France et la Roumanie s'inscrivent dans un cadre plus large qu'est celui de la Stratégie Europe 2020, mais aussi de l'obligation faite aux Etats membres de préciser la façon dont ils contribuent à la réalisation des objectifs globaux d'intégration de la communauté Rom.

Ou comment des projets locaux et concrets font évoluer les mentalités.

La rédaction

UNCCAS EUROPE- 2015
UNCCAS, Villa Souchet,
105 avenue Gambetta,
BP3, 75960 Paris cedex 20

Contact
Kristine STEMPIEN
kstempien@unccas.org

Contributeur
Régis VERLEY
Parlement Européen

Crédit photos
Fotolia
Parlement Européen

# L'UNION EUROPÉENNE :

## Des fonds ciblés

L'Union européenne a adopté en avril 2011, « un cadre pour les stratégies nationales d'intégration des Roms ». Celui-ci fait obligation à tous les Etats européens de communiquer chaque année leur stratégie nationale relative aux Roms et de préciser comment ils entendent contribuer à la réalisation des objectifs globaux d'intégration de cette communauté. Ces rapports font l'objet d'une évaluation publique par les services de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/roma).

Grâce aux fonds européens, principalement le Fonds social européen (FSE), l'Union européenne cofinance des projets en faveur de l'intégration des Roms. Une partie de ces fonds doit cibler les pays à forte population Roms, tels que la Roumanie et la Bulgarie. Mais, note la Commission européenne, « les pays comptant des populations Roms importantes continuent de rencontrer de sérieux problèmes dans l'utilisation des fonds. Si une évolution en matière d'engagement et de planification est manifeste, des difficultés persistent lorsqu'il s'agit de faire parvenir l'argent là où on en a le plus besoin. Les principaux obstacles résident dans la difficulté de trouver un cofinancement national et de combiner les ressources, l'extrême complexité des structures administratives, le manque de capacité administrative et d'expertise… ».

## La Roumanie est considérée comme l'un des pays les plus pauvres d'Europe.

19% de la population se situe au dessous du seuil de pauvreté, mais celui-ci, fonction du revenu national se situe à un niveau bas : 60% du revenu moyen roumain représente 150 euros/mois en 2012. Si bien que l'on considère que 50% de la population roumaine souffre de « privation matérielle ». Dans ce pays encore très rural, la majorité de la population survit grâce à une petite économie agricole de subsistance. Les Roms qui ont, de tout temps, été exclus de la propriété foncière ne bénéficient pas de la capacité à cultiver fruits et légumes, ce qui aggrave leur exclusion.

Le système de protection sociale roumain (retraite, chômage, couverture sociale…) ressemble au modèle français, à ceci près que les montants d'allocations y sont encore extrêmement bas.

Le salaire moyen est aujourd'hui de 450 euros. Il a fortement progressé au cours des années précédentes. Mais le revenu minimum reste très bas, à 67 euros pour un couple et jusqu'à 100 euros pour une famille. Il est versé par les municipalités qui n'y sont pas obligées si elles peuvent justifier que leurs moyens ne le permettent pas (ellesbénéficient d'un pourcentage de l'impôt sur le revenu).

La principale difficulté du système roumain réside dans la faiblesse des structures sociales. Dotées de peu de moyens les municipalités et les Judet (départements) ne peuvent assurer que des salaires extrêmement bas : 257 euros/mois pour un enseignant débutant et 257 euros/mois pour un médecin en début de carrière. Cette grande faiblesse des revenus est la principale cause de départ vers l'étranger.

Avec un taux de couverture des retraites de 1/1 un cotisant pour un retraité, compte tenu du fort vieillissement du pays, le niveau des retraites est également très bas (67 euros le minimum).

## L'Union Européenne et les Roms

http://ec.europa.eu/justice/discrimination/roma/index_fr.htm

## Ambassade de Roumanie en France

http://www.ambafrance-ro.org/

### Le réseau ROMA

Le réseau ROMA, piloté par l'AFEJI, réunit des associations de la région Nord-Pas de Calais- Picardie : la Sauvegarde du Nord, le Secours catholique, Caritas France et la FNARS Nord-Pas de Calais. Il associe également les associations roumaines : ASSOC de Baia Mare et Caritas Satu Mare. Créé en avril 2010, le réseau agit en France et en Roumanie pour mettre en place des projets européens et de coopération entre les deux pays.

**Contact : Aurélien Dierkens ; adierckens@reseau-roma.eu**

### Le projet de Ponorâta

En février 2013 le réseau ROMA a détaché une salariée sur place à Ponorata pour assurer le montage d'un projet d'accueil de jour et obtenir des financements. Un budget total de 200 000 euros a été obtenu, suite à un appel à proposition de la DG Justice de la Commission européenne. 100 000 euros ont été consacrés à la construction du centre, 30 000 aux actions éducatives, 40 000 aux actions de formation et 30 000 aux repas quotidiens.

Au terme des 18 mois du projet la mairie de Coroéini prendra le relais. Le dossier du projet a pu être monté, avec l'appui des services du Département du Nord et de la DIHAL (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement).

**Aurélien Dierkens**

# DANS LE HAMEAU DE PONORÂTA, LES RÉSULTATS D'UN PARTENARIAT FRANCO-ROUMAIN.

Ponorâta. Le hameau s'étend sur le flanc d'une colline, à quelques kilomètres de la ville, Coroeini, dans les Carpates roumains. Il abrite une cinquantaine de familles.

Ici, les maisons ne sont que cabanes de planches disjointes ou simples ballots de paille, vaguement recouverts d'un plastique qui laisse passer le vent et la pluie. Sur le terrain de poussière et de boue, femmes et enfants jouent ou attendent. La pauvreté des Roms de Ponorâta est insoutenable.

Pourtant, dans ce désordre, une maison de pierre blanche se distingue. La toiture est ici couverte de vraies tuiles, portes et fenêtres sont de verre là où ailleurs il s'agit de cartons et de bouts de plastique. « C'est la maison des lillois » note Constantin Mureslan, animateur social. Surgit Andrés, un gamin éveillé d'une dizaine d'années. « Moi connaître France, moi connaître Lille, école Picasso ». Il est fier de montrer, pour la photo, qu'il connaît, lui, les règles du football.

« Plusieurs familles sont rentrées de France, raconte Constantin Mureslan. Elles ont vu du monde, elles ont beaucoup évolué. Même si leur vie là-bas était difficile, elles ont ramené un peu d'argent et c'est ce qui leur a permis de construire de leurs mains une maison en dur. Mais ici, il n'y a rien, strictement rien »

## 50% des enfants scolarisés

De l'autre coté de la route qui traverse le hameau, deux bâtiments en « dur ». L'école construite depuis peu où se relaient quatre enseignants roumains et le « centre multifonction » que les personnalités roumaines sont venues inaugurer : la secrétaire d'Etat, l'ambassadeur de France, le maire, Gavril Ropan, le président du Judet (le département des Maramures au nord de la Roumanie), l'inspecteur scolaire… Tous saluent le réseau

Roma pour cette réalisation exemplaire.

« Nous recevons ici les enfants de l'école, raconte Constantin Mureslan. En fin de matinée, nous leur distribuons un repas. L'après-midi, nous organisons des activités et de l'aide au devoir. Ici, ils sont à l'abri et encadrés ».

La fréquentation de l'école a fortement augmenté. Aujourd'hui, on estime que plus de 50% des enfants sont scolarisés. « Une adduction d'eau a été installée il y a deux ans. Auparavant les enfants devaient assurer le portage des bidons depuis le bas de la vallée. Maintenant qu'ils sont débarrassés de cette corvée ils sont plus disponibles ».

Il s'agit d'une réalisation « exemplaire » affirme sans hésiter François Saint-Paul, ambassadeur de France à Bucarest. En fait, une longue histoire. « Nous avions été sollicités par le préfet, raconte Daniel Fouilousse le directeur de l'AFEJI à Lille ». L'association gère des établissements sociaux et médicosociaux dans le département du Nord. Elle a une expertise reconnue dans la gestion de l'accueil d'urgence.

Comme d'autres agglomérations françaises, la métropole lilloise a vu affluer un nombre important de Roms. « On estime qu'ils étaient au moins trois mille à s'être installés dans des campements de fortune. Aujourd'hui, ils sont un peu moins nombreux, affirme Aurélien Dierkens, responsable du programme. Avec la MEL, la métropole européenne de Lille autrefois Lille-Métropole, l'AFEJI a ouvert quelques « villages d'insertion », des terrains réservés à quelques familles en échange

**Gavril Ropan, maire de Ponorâta.**

d'un plan d'engagements concrets, entre autres, celui de scolariser les enfants.

L'intégration est une voie pour quelques unes des familles concernées et l'AFEJI peut citer quelques exemples réussis. Mais pour les autres, c'est l'errance de terrain en terrain, la mendicité et une vie sans débouchés.

« Nous avons alors constaté que plusieurs des familles avec lesquelles nous étions en relation venaient justement de ce village de Ponorâta et nous sommes allés voir. C'est là que nous avons compris ce que fuyaient les familles que nous rencontrions : une misère inimaginable ».

De là, est née l'idée du réseau et du projet Roma qui associe les autorités locales : le maire, soucieux de mettre fin à des années de déchéances et de stigmatisation pour une partie de sa population ; le préfet et le président du Judet (le département). S'engage une collaboration avec ASSOC, une association roumaine de travailleurs sociaux très impliquée dans l'action sociale et l'économie solidaire. Des fonds financiers de la Norvège associée au mécanisme mis en place par l'Union européenne vont permettre la construction du centre et son animation.

## Des activités dans l'économie sociale

Le résultat est là. Même s'il reste beaucoup à faire : la fréquentation de l'école augmente de façon régulière. Les enfants reçoivent une aide en nourriture et un encadrement. On espère que certains d'entre eux pourront rejoindre l'école de la ville pour une scolarité « normale ».

« Nous avons également un centre de formation, note Constantin Mureslan ». Il s'agit de former les jeunes. Ici, ils vivent de rien : un peu de ramassage de champignons à l'automne, des bricoles, vraiment peu de choses » et les allocations sociales sont réduites : « pour une famille, c'est moins de 100 euros par mois versés par la mairie, juste de quoi survivre ».

L'association leur suggère des activités : « il y a ici des terres vierges qu'ils pourraient cultiver, mais ils ne savent pas le faire ».

Le réseau Roma cherche des débouchés dans des entreprises sociales. « Nous avons plusieurs idées, déclare Aurélien Dierkens. Par exemple, ils ont des chevaux et savent les soigner. Un centre d'élevage pourrait être viable. Nous réfléchissons aussi à un centre de travail du bois. La forêt est partout dans les Carpates et il y a des opportunités à trouver.

Enfin nous cherchons un partenariat avec la grande distribution. La récupération des huiles usées et périmées pourrait constituer un débouché ».

De la même manière le réseau Roma compte utiliser ses contacts en France pour développer la vente de produits artisanaux construits et réparés par les Roms. Une loi roumaine récente et des fonds spéciaux doivent faciliter le développement de ces entreprises sociales.

## Une minorité invisible

Les Roms constituent en Roumanie une minorité invisible. On les assimile souvent aux « gens du voyage » mais ils sont presque tous sédentaires. L'histoire a largement contribué à leur mise à l'écart. Longtemps interdits de propriété foncière, ils sont souvent rejetés par la population roumaine. Selon les statistiques officielles, ils seraient 500 000 pour une population de vingt millions d'habitants. En fait ils sont plus du double et avec une natalité trois ou quatre fois supérieure à la moyenne nationale.

François Saint-Paul, ambassadeur de France, relève qu'il est bien difficile de sensibiliser les autorités nationales à leur situation. Ils ne figurent qu'à la marge dans les programmes politiques. Ils sont peu représentés. « Lorsqu'un Rom accède à une promotion, des études et un statut social, il abandonne sa communauté d'origine, note une responsable de l'ASSOC.

L'absence de cadres et de représentants Roms est un frein. Il est difficile de trouver des enseignants qui pratiquent leur langue. Au niveau national, on évoque facilement les quelques Roms richissimes. Les cortèges de voitures de luxe qui défilent à l'occasion d'un mariage ou d'un enterrement remplissent les pages des journaux, mais ce n'est que l'écume. Derrière cela, la majorité des roumains sont indifférents à leur situation ».

Comme à Ponorâta, les Roms sont presque partout mis à l'écart, regroupés dans des zones ou comme à Bucarest, dans un quartier qui leur est réservé.

Pour faire face à la situation extrêmement difficile des Roms roumains et bulgares, l'union européenne a débloqué des fonds.

Mais, même si les choses progressent, ils ne sont que très partiellement utilisés. En cause, peut être le manque d'intérêt des autorités, mais aussi la difficulté à instruire des projets compliqués et à solliciter des financements

européens contraignants.

« Le pays, note un bon connaisseur, reste sous-administré. Les salaires des fonctionnaires sont faibles et peu attirants, beaucoup des roumains formés et évolués sont partis à l'étranger. Ce qui manque c'est l'ingénierie financière et administrative ».

En ce sens, l'expérience du Réseau Roma est profitable. Le savoir-faire partagé entre français et roumains a produit des résultats concrets.

L'aide au développement personnel, à la scolarisation, à la formation sont autant d'atouts pour un retour réussi, des «success story» dont les effets se font sentir au sein même de la communauté.

# Ioana Cazacu «Ce n'est pas que le problème de la Roumanie»

« Nous voyons bien que c'est au niveau local, celui d'un maire ou d'un président de région que se développent les actions significatives. C'est auprès d'eux qu'il faut intervenir » affirme François Saint Paul.

L'ambassade de France est régulièrement sollicitée par les élus des grandes agglomérations françaises qui souhaitent comprendre et agir auprès des Roms présents sur leur territoire tout en encourageant le retour au pays.

Ioana Cazacu est secrétaire d'état auprès du ministre roumain du travail, de la famille et de la protection sociale.

## Que penser de l'expérience de Ponorâta ?

Elle est à louer. Pour moi il est important de développer des choses concrètes qui ont un impact sur la vie des gens. Et je pense que l'éducation et la scolarisation sont la clé. Mais le problème des Roms, ce n'est pas que le problème de la Roumanie. C'est le problème de

l'Europe toute entière et il faut que l'Union européenne agisse contre toutes les formes d'exclusion sociale. Aussi dans mon discours, je ne parle pas des Roms mais je parle plutôt des personnes exclues de toutes les nationalités.

### Les fonds européens pour l'intégration des Roms sont-ils suffisamment utilisés ?

La question des fonds européens n'est pas dans mes attributions. Cela dit, il faut selon moi développer des formes d'action intégrées. Ce n'est pas suffisant que le gouvernement intervienne si la société civile et les autorités locales ne font rien. Pour pouvoir développer des projets concrets, il faut la coopération de tous les acteurs : société civile, gouvernement, autorités locales. Sinon les fonds ne sont pas utiles.

### Comment changer les mentalités ?

En travaillant depuis plusieurs années au sein du Comité national de la lutte contre les discriminations, j'ai constaté à quel point il était difficile de modifier les comportements et les mentalités. Surtout lorsqu'il s'agit d'une personne adulte. Il est plus utile d'éduquer un jeune enfant et de lui apprendre la tolérance.

De bonnes démarches qui ont été entreprises. Par exemple, nous essayons d'intervenir pour limiter et réduire le nombre de mariages entre mineurs ainsi que le nombre de naissances. Et cela doit se faire dès l'école. Les problèmes sont complexes et ne peuvent se résoudre simplement. Nous marchons à petits pas mais dans la bonne direction.

### Est-ce que le sujet des Roms a le soutien de l'opinion publique roumaine ?

Je pense que l'opinion publique

## François Saint-Paul

# « accompagner la migration de la pauvreté »

roumaine -et tout autant l'opinion publique européenne- est aujourd'hui prête à accepter d'évoluer pour éviter les dérapages entre les communautés.

## Vous insistez beaucoup sur la dimension locale ?

Je pense que pour traiter la question de l'inclusion sociale, l'initiative locale est très importante. C'est ce qui permet de réaliser des projets concrets. Bien entendu, il faut aussi un discours national qui soit porteur. Mais c'est la volonté d'un maire de faire quelque chose, de montrer l'exemple, qui est déterminante. Ici, à Ponorâta, c'est le maire de la commune qui a pris les choses en main. Ce n'était pas facile et c'était une lourde responsabilité. Mais au final, le retour sur l'investissement est très important.

## Pourquoi votre implication ?

Nous avons la libre circulation en Europe et avec des règles posées dans le droit communautaire qui fixent les droits des personnes qui franchissent la frontière et aussi les obligations qu'elles doivent respecter.

La Roumanie a deux types de migration. D'une part, la grande migration de la compétence. Deux millions et demi de personnes sont partis depuis 1989. Si vous faites le calcul, c'est comme si en France, nous avions 10 millions de personnes qui avaient quitté le pays. Ces gens s'intègrent parfaitement. Ce sont des travailleurs qui souhaitent réussir. Et ils rapportent beaucoup d'argent ici et contribuent au développement du pays.

Et puis, vous avez ce que j'appelle la migration de la pauvreté. C'est celle là qui pose problème et qu'il faut traiter par des projets tels que celui que nous voyons à Ponorâta. Il s'agit de revoir les mécanismes d'accompagnement pour que la libre circulation soit utilisée à bonne fin. Pour ce qui concerne les Roms, c'est au niveau local que doivent se développer les bonnes initiatives.

## Vous êtes sollicité par des collectivités françaises confrontées au problème des Roms ?

Oui. Et il y a d'autres exemples de projets très concrets. Je pense à Lyon, à Nantes, à Bordeaux, à Paris. Il s'agit d'aider le bon projet pour que des personnes qui sont dans l'incapacité de s'intégrer en France puissent revenir et avoir une réelle activité dans leur communauté, « rentrer la tête haute ». On commence à voir dans les journaux roumains des « success story » de familles qui sont revenues. Elles ont ramené de quoi acheter un petit cheptel avec le-

quel elles peuvent bâtir des choses. Il ne faut pas croire que les situations d'exclusion sont dues seulement aux personnes. Ce sont les circonstances et les multiples facteurs extérieurs qui contribuent à l'exclusion. Il n'y a pas de fatalité.

## Comment financer ces interventions ?

On peut dire que ce genre d'action coûte. Mais si vous totalisez le coût social d'une famille, l'argent d'une formation est vite amorti pour les finances publiques. Il y a des instruments financiers. Ils sont européens ou nationaux. L'OFII (office français de l'immigration et de l'intégration) a un programme d'accompagnement. Les collectivités ne sont pas seules face au problème.

En même temps, je crois qu'il faut une expertise. C'est un métier que d'attirer les financements. Les fonds existent mais souvent, il manque la compétence et les savoir-faire. Des partenariats tels que ceux qui se sont mis en place à Ponorâta sont la méthode à privilégier. Lorsque quelqu'un réussit, tout bouge.
Dans une note destinée aux autorités européenne, l'ambassade de la France à Bucarest présente les interventions des autorités locales françaises en matière de soutien à l'inclusion des populations Roms en Roumanie.

« Souvent, les collectivités ressentent le besoin de mieux comprendre le contexte de ces migrations en ayant un contact direct avec leur région d'origine en Roumanie. A ce titre, l'Ambassade de France est généralement sollicitée afin d'accompagner localement les démarches des collectivités ».

La représentation française à Bucarest dénombre près de 200 partenariats actifs avec la Roumanie. Beaucoup reposent sur des jumelages traditionnels, mais une quarantaine d'entre eux représentent de réels programmes de coopération technique.

# LA COOPÉRATION FRANCO-ROUMAINE : UNE QUARANTAINE DE VILLES FRANÇAISES ENGAGÉES

## Un réseau

Afin de redynamiser ces partenariats et les inscrire davantage dans une approche structurée, il a été décidé en 2012 de créer un réseau national des collectivités impliquées dans la coopération avec la Roumanie. L'objectif du réseau est de mutualiser les expériences de chacun et de mieux coordonner les démarches vis-à-vis des interlocuteurs roumains.

Les projets conduits dans le domaine de l'inclusion sociale dans le cadre de la coopération décentralisée couvrent des actions assez diversifiées :

- certaines visent plus spécifiquement l'accompagnement et l'inclusion des populations Roms, comme celles conduites par Paris (projet en préparation sur la rénovation d'un quartier défavorisé de Bucarest), Nantes-Métropole (soutien apporté à plusieurs villages des judets de Dolj et de Mehedinti, avec l'appui de l'association « Une Famille, Un Toit »), ou le Grand Lyon (construction d'un centre multifonctionnel dans le village de Tinca, avec l'appui de l'association ATD Quart Monde).
- d'autres s'adressent à des thématiques plus larges, au niveau des collectivités partenaires roumaines :
  - Brest et Constanta : projet d'inclusion sociale pour les jeunes en difficulté et l'insertion par l'emploi, réflexion sur la formation de travailleurs sociaux (avec l'association ABC).
  - Projet sur la protection de l'enfance entre le Conseil départemental du Rhône et le conseil de Judet de Timis (rénovation de pavillons pour jeunes en difficulté, travail sur l'insertion sociale, échanges de jeunes, etc.).
  - Coopération en matière d'inclusion sociale entre la ville de Forbach et celle de Targu Jiu en lien avec l'association Emmaus

« Il est également important de souligner le travail important réalisé par les associations, souvent appuyées par des collectivités françaises, notamment en matière d'intégration des jeunes en difficulté (associations « Frères Europa » et « Stea » à Satu Mare, et association « Un Coup de Main d'Emmaus » à Lasi) »

## Des aides financières

Un accord-cadre franco-roumain a été signé le 12 septembre 2012 qui vise à accompagner des familles Roms en Roumanie et à favoriser leur intégration dans leur territoire d'origine. Au niveau national français sont impliqués : les ministères du Travail, des Affaires sociales, de l'Intérieur...

Au niveau local, la mise en place de l'accord est assurée par un Comité de pilotage réunissant la préfecture, le conseil de judet, les collectivités territoriales françaises et roumaines concernées, et l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration).

Actuellement les collectivités territoriales signataires de l'accord-cadre sont :

- En Roumanie :
  - les judets d'Arges, Bihor, Buzau, Dolj, Mehedinţi et Timis ;
  - les judets de Prahova et Brasov en attente de signature.

- En France :
  - Nantes Métropole, Conseil départemental du Rhône et Conseil départemental de Val-de-Marne ;
  - les villes de Paris et Strasbourg en attente de signature ;
  - le Grand Lyon, qui a déjà une coopération décentralisée dans le judet de Bihor, étudie les conditions du renouvellement de sa coopération et l'éventualité de la signature d'un accord de partenariat avec OFII.

Depuis 2015, le dispositif de retour-réinsertion de l'OFII a connu une évolution significative qui lui permet, en Roumanie, d'élargir son intervention du simple accompagnement à la réinsertion des familles de retour de France vers un soutien à des projets collectifs et à la création d'emploi, là où les familles bénéficiaires sont de retour.

L'aide de l'OFII est gérée localement par un opérateur (généralement une ONG) et peut être consacrée à l'accompagnement social, l'aide au logement, la scolarisation des enfants, la formation professionnelle des adultes, la recherche d'emploi ou la création de micro-entreprise. L'OFII apporte un soutien de 7 000 € par famille incluant jusqu'à 1 500 € de rétribution à l'opérateur en charge du suivi direct des familles.

Dans le cadre du soutien à l'économie sociale et solidaire, chaque emploi créé peut bénéficier jusqu'à un maximum de 4 000 € de financement.

# Florian Sâlâjeanu
# «Les échanges demandent du temps»

**Comment êtes-vous entré en contact avec le réseau Roma ?**

Nous avions un but commun. Du coté français, il y avait le réseau Roma dont les objectifs rejoignaient nos préoccupations. Mais je dois dire que dans ce genre de partenariat, le plus important c'est l'aspect humain, la relation de personne à personne. Les échanges que nous avons ici sont le résultat de plus de quatre ans de collaboration. Tout cela ne s'est pas fait en une journée.

En même temps, ce qui est positif c'est que nous travaillons avec des organisations structurées et stables. L'AFEJI est une association ancienne. Nous avons juste 20 ans, mais notre développement a été très récent. Cela nous aide.

**Comment concilier des pratiques et des contextes différents ?**

Les français s'appuient sur un cadre législatif ancien et très complet. Ce n'est pas encore notre cas. Par exemple, nous avons une loi qui vient juste d'être votée sur l'économie sociale en Roumanie. Avant il n'y avait pas de cadre légal et nous devions nous orienter sans cadre précis. C'est évidemment plus facile d'agir dans un cadre structuré : nous apprenons beaucoup de la France.

**Et sur la situation des Roms ?**

Il y a quelques années, nous n'étions pas encore bien informés et sensibilisés à la question des Roms. Mais maintenant nous sommes engagés et nous intervenons auprès des Roms roumains tandis que les français interviennent auprès des Roms installés en France. Et du coup des échanges aboutissent à de bons résultats.

**Comment voyez-vous l'évolution sociale de la Roumanie ?**

J'ai fait partie des premières promotions d'assistants sociaux après 1989. A cette époque, il n'y avait pas de personnes qualifiées pour intervenir. Par chance, nous

avons eu des échanges avec la France et la Grande Bretagne qui nous ont beaucoup aidés.

Aujourd'hui, les choses ont changé. Il y a en Roumanie des travailleurs sociaux qui sont formés et capables d'intervenir. Lorsque nous avons créé ASSOC, il s'agissait pour nous d'un rêve, celui d'une Roumanie meilleure et développée. D'une certaine façon, ce rêve a été accompli. Là où je suis maintenant, il n'y avait rien. Aujourd'hui, nous avons un bâtiment neuf et presque une centaine de personnes qui travaillent dans nos institutions.

Il y a des changements et heureusement ! La Roumanie évolue. J'ai eu la possibilité de quitter le pays, comme beaucoup d'autres roumains l'ont fait. Mais je n'ai pas voulu. Je veux rester et gagner la dignité de travailler pour mon pays. La pauvreté n'est pas une maladie. On peut la réduire mais il faut y travailler et par chance nous avons aujourd'hui des outils et des moyens pour le faire.

**DISPOSITIF D'INSERTION PAR LE TRAVAIL ET LE LOGEMENT POUR 12 FAMILLES ROMS DE L'UNION EUROPÉENNE**
**CCAS DE GRENOBLE**

**Engagé dans une action de sensibilisation des acteurs locaux sur la nécessité de proposer des alternatives au simple démantèlement des « camps », le CCAS a décidé en 2011 la mise en œuvre d'un projet expérimental. Ce projet a permis d'installer 12 familles Roms de l'union européenne dans des logements classiques en leur fournissant également un accompagnement éducatif, social, et vers l'emploi pendant 9 mois pour leur permettre de s'approprier un logement de manière autonome en travaillant notamment sur les contraintes liées à celui-ci (hygiène, rapport avec le voisinage, le bailleur, etc.). Concrètement les familles accompagnées ont pu tout au long du processus se montrer volontaires et engagées dans l'ensemble des démarches qui leur ont été proposées : gestion des énergies, apprentissage du français et intégration des enfants à l'école, connaissance des lieux des services administratifs et des associations, etc. un bilan nuancé principalement sur les questions d'emploi et de formation professionnelle.**

## SCOLARISATION DES ENFANTS ROMS
## CCAS DE LILLE

**Face à la précarisation grandissante d'un grand nombre de familles roumaines ne pouvant bénéficier de prestations sociales du fait de leur statut, le CCAS de Lille a décidé en 2009 de favoriser l'accès aux droits de ces familles, de lancer un dispositif expérimental de « villages de l'insertion » mais aussi de faciliter la scolarisation de 70 enfants âgés de 2 à 12 ans. Cette action s'appuie notamment sur al force juridique du droit à la scolarisation et vise à lutter contre la pauvreté et la mendicité des enfants. S'appuyant sur un réseau de partenaires locaux, et notamment de l'éducation nationale, le niveau des enfants est évalué, afin de leur permettre dans un délai très court d'intégrer l'école avec l'ensemble des fournitures nécessaires remises par le CCAS de Lille. Ce dispositif expérimental a nécessité l'implication de nombreux partenaires. Les refus d'admission concernaient les familles dont la domiciliation ou le rattachement à la commune n'était pas effectif. Malgré tout une quinzaine d'enfant ont pu bénéficier de ce dispositif qui peut être transposés dans d'autres communes.**

## DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL POUR FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE
## PROJET (EN COURS) SOUTENU PAR LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN

**Ce projet financé par le fonds social européen vise à promouvoir l'inclusion sociale des Roms dans la commune de Vad dans le comté de Cluj par le biais de l'artisanat et plus spécifiquement à l'aide d'un ancien métier à tisser l'osier. Ce projet d'une année sera mis en place par une entreprise de l'ESS et donnera la possibilité au public cible de produire des produits divers en osier. Environ 40 roms ont fait l'objet d'un bilan d'orientation professionnelle et 30 d'entre eux ont été sélectionnés pour participer à la formation d'une durée de 3 mois avec au final la possibilité d'être embauché par l'entreprise sociale.**

Union Nationale des Centres Communaux
d'Action Sociale
Villa Souchet
105 avenue Gambetta - BP3
75960 Paris cedex 20
Tél. : 01 53 19 85 50 - Fax : 01 53 19 85 51
E-mail : contact@unccas.org
www.unccas.org
Retrouvez-nous sur unccas
et suivez-nous sur twitter @unccas